

Les bonnes feuilles

Extraits choisis de l'ouvrage

LE "7 Q 5"

FRAGMENT DE SAINT MARC

DON ROYAL DE JÉSUS À SON ÉGLISE

Étude parue dans le n° 275 de la Contre-Réforme Catholique au XX^e siècle, pages 1 à 12.



UNE DÉCOUVERTE ABSOLUE. 30 JOURS dans l'Église et dans le monde, mensuel romain, de rédaction italienne, de diffusion internationale, se relève d'une très sale histoire, toute à son honneur, de tentative d'étouffement, peut-être de rapt, de son édition américaine et de cessation en surprise de sa diffusion française. Sa reprise s'annonce par un très remarquable Numéro 1 d'une nouvelle série, daté de juin. C'est là une victoire de la liberté de "*penser catholique*", sur le modern-progressisme et l'impérialisme d'une *intelligentsia* gaucharde qui se veut maîtresse de l'Église postconciliaire, même contre le Pape ! et n'hésite devant aucun procédé pour garder le contrôle exclusif des opinions publiques européennes et nord-américaines.

Dans ce premier numéro, 30 JOURS fait preuve d'intelligence scientifique et d'indépendance au seul service de la foi catholique romaine (figurez-vous que cela va ensemble, à condition de n'en point craindre !), en portant à la connaissance de ses lecteurs et, providentiellement, à la nôtre – merci mon Dieu ! et pour nous et pour vous –, un événement *minime*, partout occulté et qui aurait pu être à la fin étouffé, alors qu'il est d'une *portée considérable* dans le domaine souverain de la Révélation divine et de la prédication de Jésus-Christ au monde entier.

Je dirais même que l'objet en question est d'une importance scientifique et historique du même ordre que l'est et le demeurera toujours le *Saint Suaire de Turin, preuve de la mort et de la résurrection du Christ*. Qu'il porte un secours inespéré et décisif à notre foi catholique étouffée par l'apostasie, comme le *Saint Suaire*. Qu'il rencontre d'ores et déjà une puissante et fanatique opposition, comme lui. Mais que, de conserve avec lui, il annonce par son éclatante vérité, comme proférée de la vivante bouche de notre Sauveur, une grande et douce victoire de son Église sur toute fausse science, toute gnose et toute incrédulité.

En conséquence, je veux consacrer l'essentiel de cette CRC d'été à cette découverte grâce au dossier exemplaire réalisé par 30 JOURS à l'intention de nos milliers de lecteurs qui n'auront pas ce magazine entre les mains. Cependant, je recommande fortement l'achat de ce numéro dont je pense qu'il est à ranger sur vos rayons à côté de votre Numéro spécial 271 sur le *Saint Suaire*. Bien plus, je vous recommande de vous abonner à ce mensuel dès le n° 1 de cette nouvelle série, ne connaissant rien de comparable dans notre presse catholique française, de droite comme de gauche.

(30 Jours, B. P. 10 - 76231 Bois Guillaume Cedex. Le numéro : 39F. Abonnement, 1 an : 360F ; 6 mois : 200 F).

Voici l'événement, annoncé en couverture par 30 JOURS :

UNE RÉVÉLATION APPELÉE 7Q5

SAINT MARC A ÉCRIT TOUT DE SUITE

Un vieux fragment prouve que saint Marc a rédigé son Évangile quelques années seulement après la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Réfutant ainsi l'exégèse et la théologie modernistes de ces dernières décennies.

Mais un silence mystérieux plane sur cette découverte. Les plus grands experts mondiaux interviennent.

Le dossier de l'affaire, constitué par une équipe de rédacteurs italiens, à la pensée et aux réflexes tout simplement catholiques qui rappellent ceux de la Rome antéconciliaire – du genre : *Amicus Plato, magis amica veritas* –, se recommande par sa clarté littéraire, au plus loin de la *langue de bois* usuelle, la fermeté de sa foi sans *états d'âme* progressistes, mais aussi le sérieux de son enquête scientifique *tous azimuts* et son courage évident, face aux *mafias* dominantes.

Antonio SOCCI présente l'objet : *Marc a vu et écrit tout de suite*. Tommaso RICCI mène une vaste enquête auprès des meilleurs spécialistes : 7Q5, Et pourtant, ça coïncide (allusion au mot prêté à Galilée : *E pure, si muove ; Et pourtant, elle tourne !*). Stefano PACI a rencontré les champions médiatiques des deux camps : Presque un reportage... sûrement pas un mythe. Tresmontant est pour l'authenticité, et accuse : « *Ce sont les miracles qui font scandale* », et l'ineffable Grelot est contre, l'injure à la bouche : « *Ici, on fait de l'apologétique* », autant dire : on rêve, on invente, on falsifie... ce n'est plus de la science. Le monopole de la science est à Grelot et à son parti au pouvoir.

À ce coup d'envoi, la querelle est bien partie. Mais avec son rodéo, l'"ancien membre de la Commission biblique pontificale" aurait vite fait de donner au 7Q5, comme Figueras au *bordereau* de l'affaire Dreyfus, figure de *canular*. Il ne le faudrait pas. Car il y va de toute notre religion, comme dans l'affaire Dreyfus il y allait, il y va toujours de la France, de sa Justice et de la Vérité !

UN REPORTAGE, PAS UN MYTHE

Les plus grands experts mondiaux le confirment.

Ce fragment appartient à l'Évangile. Il a sûrement été écrit avant l'an 50 ap.-J.-C. pag. 8



Présentation du dossier et présentation de l'objet, par 30 JOURS.

Renonçant à mentionner ces fragments dans le catalogue des manuscrits des Septante qu'il préparait, il eut l'idée de tenter l'improbable, l'impossible qui n'était encore venu à la pensée de personne : il superposa les lettres NNHC, de la ligne 4 du fragment n° 5 (fig. 3), aux mêmes lettres du mot ΓΕΝΝΗCΑΡΕΤ, « Gennésareth », dans le Nouveau Testament. Il n'y avait que trois possibilités : Mt 14, 34 ; Mc 6, 53 ; Lc 5, 1. Surprise ! En Mc 6, 52-53 toutes les autres lettres du fragment, réparties en cinq lignes, se superposaient à des lettres identiques de ces deux versets disposés en cinq lignes (fig. 4)¹.

Une seule lettre paraissait fautive : ligne 3, T au lieu de Δ, obligeant à lire TI au lieu de ΔΙ[ΑΠΕΡΑCΑΝΤΕC]. Le cas n'avait cependant rien d'insolite, indiquant chez les Juifs une tendance organique à substituer le son *t* au son *d*, bien connue non seulement des philologues, mais encore des archéologues. En effet, les exemples abondent dans les papyrus bibliques, y compris ceux du Nouveau Testament², et jusque dans les inscriptions épigraphiques³.

Toute la force de la preuve réside dans le nombre de lettres qu'il faut attribuer à chaque ligne du texte reconstitué pour obtenir une bonne toponomie de chacun des éléments conservés par le papyrus. Ce calcul, appelé "stichométrie" par les paléographes, peut se fonder ici sur celui des deux papyrus 7Q1 et 7Q2, dont l'identification est acquise et acceptée par tous. Le premier conserve quelques éléments d'Ex 28, 4-7 répartis sur onze lignes en deux morceaux : un fragment de neuf lignes et un fragment de deux lignes. La reconstitution du texte nécessaire à la mise en situation de chacun de ces éléments suppose une colonne de quinze lignes, d'une largeur de cinq centimètres et demi environ. Le nombre de lettres par ligne, ou "stichométrie", varie entre seize et vingt-deux lettres.

Le 7Q2 conserve les vestiges d'un passage de la Lettre de Jérémie (Ba 6, 43-44) : vingt-deux lettres dépourvues de toute caractéristique remarquable (fig. 7). Et cependant, il suffit de les superposer au passage des Septante bien repéré par les Pères Benoît et Boismard pour que leur identification s'impose, sans contestation possible. Elle n'a d'ailleurs rencontré aucune opposition dans le monde savant.

(1) José O'Callaghan, *¿ Papiros neotestamentarios en la cueva 7 de Qumrán ?* Biblica, 53 (1972), p. 91-100. — (2) José O'Callaghan, *El cambio δ>τ en los papiros biblicos*, Biblica, 53 (1973), p. 415-416. Outre les dix-huit cas connus dans les Septante, on trouve trois cas dans deux papyrus du Nouveau Testament : une fois en P⁴ (Lc 3, 22) ; deux fois en P⁷⁵ (Lc 11, 39 et 12, 28). — (3) Carsten Peter Thiede fait remarquer que « ce changement de son devait être familier aux habitants de Jérusalem au temps de Jésus » puisqu'on le retrouve sur la stèle qui interdisait l'entrée du Temple de Jérusalem aux étrangers : τρυφακτον au lieu de δρυφακτον, "limite" (op. cit., p. 35). — (4) CRC 275, p. 7.



Fig. 3 : Reproduction du fragment n° 5, conservé aujourd'hui au musée Rockefeller à Jérusalem, grandeur réelle (cliché D.J.D. III, pl. VIII). Papyrus fin, très abîmé et disloqué à droite. Surface rugueuse, dos plus lisse. Vestige d'un rouleau, car il est écrit d'un seul côté. Les lettres sont tracées à l'encre noire en écriture onciale avec de petits crochets ornant les extrémités de certains traits. Les paléographes en dénomment le style "ornemental" : *Zierstil* (de 50 av. à 50 ap. J.-C.). Les lettres sont serrées les unes contre les autres, sans séparation entre les mots, en *scriptio continua*. Une seule exception : ligne 3, avant KAI, un espace de 6 mm marque une séparation, appelée *paragraphus*, correspondant précisément à la coupure entre les versets 52 et 53 de Mc 6.

Fig. 4 : Superposition des cinq lignes du fragment 7Q5 avec les versets 52 et 53 de Mc 6, eux-mêmes disposés en cinq lignes (montage frère Thomas Le Moulec). Vingt caractères, dont dix sont notés d'un point qui signale leur lecture incertaine.

Par exemple, ligne 2, tout le monde est d'accord sur TΩ. Après Ω, O'Callaghan place un N. Baillet qualifie ce N d'« absurde » et met un I. Vingt ans plus tard, notre frère Paul Decaris lisait TΩN (CRC 275, juillet-août 1991, p. 3), lecture confirmée par Thiede au symposium d'Eichstätt, en octobre dernier. Il suffit de comparer le trait vertical qui suit Ω, d'une part avec le I de KAI (ligne 3), et d'autre part avec le premier jambage de N dans le groupe NNHC (ligne 4), pour constater la ressemblance avec N plutôt qu'avec I. Mais Thiede a fait davantage : il s'est rendu à Jérusalem et il a pu constater sur l'original que ce trait vertical correspond effectivement à un N dont il ne reste que le premier jambage, parce que le papyrus est déchiré à cet endroit.

Longueur des lignes : entre vingt et une et vingt-trois lettres.

La stichométrie du 7Q5 correspond exactement à celle de 7Q1 et 7Q2 si on superpose ce fragment à Mc 6, 52-53, à une seule condition : omettre επι την γην, « vers la terre », après διαπερασαντες, « ayant fait la traversée ». Sinon, la ligne est trop longue, avec neuf lettres en plus. Voici la reconstitution du passage en cinq lignes, et sa stichométrie ; les lettres conservées par le papyrus sont placées hors des crochets ; les lettres de lecture incertaine sont souscrites d'un point :

[συνηκαν]ε[πιτοισαροτισ]	= 20 lettres
[αλληνα]υτωγη[καρδιαπεπωρω]	= 23 lettres
[μεν]η καιτι[απερασαντες]	= 20 lettres
[ηλθονειοΓε]ννησ[αρετκαι]	= 21 lettres
[προσωρμις]θησα[νκαιεξελ]	= 21 lettres

Ce qui se lit en Mc 6, 52-53 :

ου γαρ

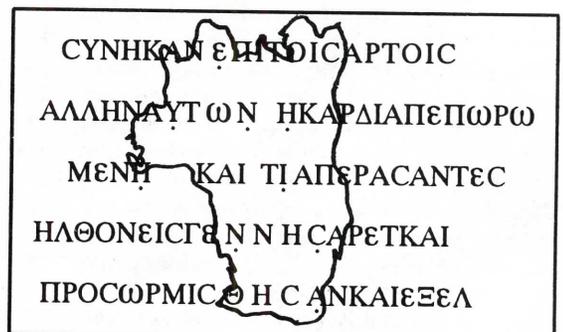
[συνηκαν] ε[πι τοις αροτις]
[αλληνην] α[υτων] η [καρδια πεπωρω-]
[μεν]η · ⁵²Και τι[απερασαντες]
[ηλθον εις Γε]ννησ[αρετ και]
[προσωρμις]θησα[ν. ⁵⁴και εξελ-]

Voici la traduction, en laissant hors des crochets les mots dont le papyrus conserve un élément :

⁵²[Car ils n']

[avaient rien compris] au sujet [des pains],
[mais] leur [cœur était fer-]
mé. ⁵³ Et ayant traversé,
[ils arrivèrent à] Gennésareth [et]
accostèrent. ⁵⁴ [Et dès qu'ils furent sortis...]

L'omission de επι την γην, « vers la terre », demeure la seule difficulté sérieuse soulevée par la critique textuelle. Georges de Nantes, avec son sens exégétique ordinaire, a suggéré de considérer ces trois mots « comme une glose » absente du texte original⁴. Il se trouve que le Père Martini, s. j., recteur de l'Institut biblique pontifical au moment où le Père Callaghan publiait sa découverte, suggérait déjà cette solution : « Il est vrai que les indications données par Legg et par la *Synopse* de K. Aland, selon lesquels επι την γην





En 1947, année de la découverte des manuscrits de la mer Morte, Qumrân se trouvait sous mandat britannique. En 1948, au lendemain de la proclamation d'indépendance de l'État d'Israël, la Légion arabe transjordanienne entra en Palestine, occupait la partie centrale du pays, avec Jéricho et Qumrân, les quartiers est de Jérusalem, Hébron. L'armistice fut signé en janvier 1949. Un officier belge, le capitaine Lippens, intéressa alors le major-général britannique Lash, de la Légion arabe, aux découvertes dont les premiers comptes rendus suscitaient déjà commentaires, critiques et hypothèses contradictoires. Lash envoya des patrouilles dans le désert et le capitaine jordanien Akkash ez-Zebu découvrit la grotte n° 1.

d'acquisition, son exemplaire scellé et sa copie ouverte » en lui donnant cet ordre devant témoins : « Mets-les dans un vase de terre, de façon qu'ils se conservent longtemps. Car ainsi parle Yahweh Sabaot, le Dieu d'Israël. On achètera encore des maisons, des champs et des vignes en ce pays. » (Jérémie 32, 14-15)

Au lendemain de l'indépendance d'Israël, proclamée le 14 mai 1948, mettant fin au mandat britannique, la découverte des manuscrits de Qumrân, réputés juifs d'origine et de religion, imposait à point nommé « l'idée que juive aussi est la terre où ils étaient ensevelis, comme les corps d'Abraham et de Sara dans la caverne de Macpéla garantissaient le droit sacré de leur descendance à la possession de Canaan, la Terre promise (Genèse 23 et 25).¹ »

Pour l'heure, les armées arabes entraient en Palestine et la Transjordanie annexait la rive ouest du Jourdain, et les manuscrits avec. Mais, en 1967, après la guerre des Six Jours, la Cisjordanie passait sous contrôle israélien, avec les manuscrits.

I. LES PLUS RELIGIEUX DES JUIFS

En 1952, une fouille systématique de la falaise calcaire sur une aire englobant largement le secteur de la première grotte, découvrit vingt-cinq trous et crevasses riches en poterie, et deux nouvelles grottes numérotées 2 et 3 contenant des fragments de manuscrits. La grotte n° 3 livrait deux feuilles de cuivre enroulées sur elles-mêmes,

les "rouleaux de cuivre" contenant une liste de "trésors" avec indication cryptée de leurs cachettes.

En septembre, deux bédouins apportèrent un nouveau lot de fragments manuscrits. Cette fois, ils avaient eu l'idée de descendre dans une cave creusée de main d'homme dans la terrasse marneuse, à proximité de la *khirbet Qumrân*, « ruine de Qumrân ». L'abondance et la variété des fragments qu'ils avaient récoltés dans cette cave qui reçut la dénomination "grotte 4", montraient qu'elle avait sûrement contenu une véritable bibliothèque. À côté du n° 4, se trouvait une cave n° 5, de même caractère, puis on découvrit en 1955 les n° 7, 8, 9 et 10 presque totalement effondrées, donc très pauvres, mais contenant tout de même quelques fragments dont d'exceptionnels débris écrits en grec.

La Palestine contient tant de ruines à explorer que rien n'avait attiré l'attention sur celles de Qumrân avant la découverte, en 1949, de la grotte n° 1 qui les surplombe. Au début de notre siècle, l'orientaliste Dalman y reconnaissait un fortin d'époque romaine. Cette idée n'était pas fautive mais elle masquait l'histoire antérieure du site. Quelque chose aurait pourtant dû éveiller la curiosité : la présence d'un cimetière d'environ deux hectares, avec mille deux cents tombes uniformes et régulièrement alignées nord-sud, ce qui ne correspond à aucune des pratiques funéraires connues avant les découvertes de Qumrân. Une fosse peu profonde ouvre sur un espace aménagé sur le côté pour ensevelir le cadavre. Celui-ci était entouré d'un linceul, rarement à l'intérieur d'un cercueil.

Une campagne de fouilles, entreprise dès 1953, aboutit à constater que ledit "fortin romain" avait remployé tant bien que mal les restes d'une habitation antérieure, assiégée, incendiée et prise de force. La preuve ? Les cendres d'incendie retrouvées en abondance, et plusieurs têtes de flèches romaines à trois pans. Le travail obstiné des archéologues étudiant chaque pierre, chaque mur, et surtout chaque tessou de poterie récolté entre ces murs, les pièces de monnaies et jusqu'aux noyaux de dattes ! a permis de reconstituer cette histoire.

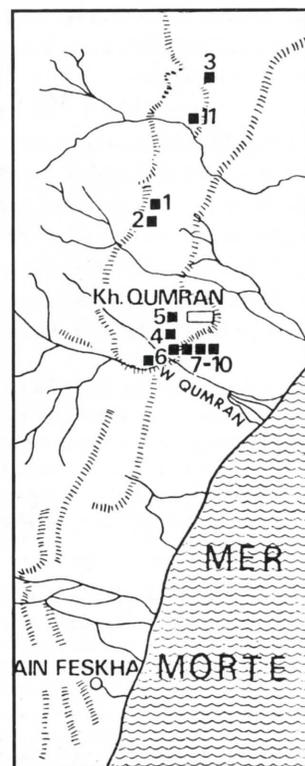
Le site remonte au temps de Josué, le successeur de Moïse, qui conquiert la Terre promise entre 1220 et 1200 avant J. - C. Il est mentionné dans « le lot de la tribu des fils de Juda sous le nom de *Ir - ha - Mélah*, « Ville du Sel », en même temps qu'Engaddi (Josué 15, 62), sur les bords de la mer Morte, « la mer de Sel » (Josué 15, 2) ainsi appelée à cause de sa teneur exceptionnelle en sel.

Passons cinq cents ans. Selon le livre des Chroniques, le bon roi Ozias (781-740), le roi lépreux, combattit les Philistins et les Arabes, construisit des fortifications à Jérusalem et au désert, creusa de nombreuses citernes, développa l'agriculture (2 Chroniques 26, 6-10). À Qumrân, la tour carrée à glacis dont les fouilles de 1953 ont dégagé la base, la citerne rendue bien visible encore aujourd'hui, remontent à cette époque. Alors, entre Qumrân et l'oasis d'Aïn Feshkha s'étendait une plaine cultivée de plusieurs kilomètres de long, avec des installations agricoles. On a trouvé beaucoup de noyaux de dattes au milieu des ruines...

Passons encore cinq cents ans, pour en venir aux esséniens. Au premier siècle de notre ère, Pline l'Ancien les mentionne vivant non loin de la mer Morte au nord d'Engaddi, ce qui correspond à la situation de Qumrân.

Carte de l'implantation des grottes à manuscrits désignées par des carrés numérotés de 1 à 11. Les grottes 1, 3, 6, 11 sont des ouvertures naturelles creusées par un ancien climat pluvial, contemporain des âges glaciaires européens, et donc très antérieures aux temps bibliques. Les grottes 4, 5, 7, 8, 9 et 10 sont des annexes, creusées de main d'homme.

Le climat de la vallée du Jourdain est subtropical ; Jéricho est à la latitude de Marrakech ; les pluies sont rares, environ 50 mm par an ; l'air est constamment sec, ce qui explique l'extraordinaire conservation des objets retrouvés dans les grottes, car ce sont les variations du degré d'humidité qui sont destructives.



(1) G. de Nantes, le "7Q5", fragment de saint Marc, CRC n° 275, juillet-août 1991, p. 15.

Pourtant, la dernière fois, Jésus sait qu'il signe son arrêt de mort (Jn 11, 53-57). Sur ce point, Jean s'accorde avec les synoptiques. Selon saint Luc, Jésus monte à Jérusalem pour nulle autre raison : « Car il ne convient pas qu'un prophète périsse en dehors de Jérusalem » (Luc 13, 33). Jésus monte à Jérusalem pour y mourir.

PÂQUE NOUVELLE ET ANCIENNE

« La dernière Pâque, observe Annie Jaubert, la plus solennelle de toutes ces fêtes, est sans cesse annoncée depuis 12, 1 : “Six jours avant la Pâque” ; 13, 1 : “Avant la fête de Pâque... le moment de passer à son Père” ; 18, 28 : “afin de pouvoir manger la Pâque” ; 19, 14. 31. 42 : C'était le jour de la “préparation” de la Pâque. Mais cette Pâque juive si attendue n'apparaît jamais ; on ne la devine que par allusion. Le regard n'est tourné que vers Jésus en croix, véritable agneau pascal dont les os ne sont pas brisés (19, 36).¹ »

Finalement, Jésus l'a-t-il célébrée, cette Pâque ultime, selon les ordonnances en vigueur au Temple, oui ou non ? Selon les synoptiques, oui : Jésus a mangé la Pâque avant le Vendredi saint, avant d'être arrêté (Mc 14, 12-25 ; Mt 26, 17-29 ; Lc 22, 7-38). Selon saint Jean, non ; au contraire, ces événements se sont déroulés lors de la “Préparation”, et “les Juifs” ont mangé la Pâque le soir du Vendredi saint (Jn 18, 28 ; 19, 14), une fois le Christ mort et enterré.

De tout temps, les impies ont trouvé là une raison de récuser les témoignages des Évangiles et de nier leur valeur historique. Attitude aussi contraire à la science qu'à la foi. Plutôt que de contester les faits, le vrai savant, comme le croyant, les suppose conciliables, même s'il ne voit pas encore comment, et il cherche. Ceux qui ont observé une telle conduite, à l'école de saint Pie X condamnant les modernistes en 1907, sont aujourd'hui récompensés : depuis 1947 les découvertes de Qumrân nous permettent de comprendre.

Querelle de calendriers.

Aux alentours de l'ère chrétienne, les juifs palestiniens suivaient deux calendriers différents. Tous étaient fermement attachés à la Loi qui les obligeait à célébrer la Pâque, mais tous ne suivaient pas le calendrier officiel, celui des autorités de Jérusalem, fondé sur douze mois lunaires de 29 ou 30 jours, aux noms babyloniens – Nisan, Iyyar, Siwan... – formant un total de 354 jours ; d'où un décalage de 11 jours $\frac{1}{4}$ par rapport à l'année solaire. Pour combler cet écart, tous les deux ou trois ans un mois supplémentaire était ajouté au dernier mois de l'année.

Tout autre était le comput défendu par le livre des *Jubilés*. Les fragments hébreux de cet ouvrage retrouvés à Qumrân peuvent être datés de la fin du II^e siècle avant J. - C., ce qui correspond à la date de composition de l'œuvre elle-même. Sur un ton véhément, l'ange enseigne à Moïse que l'année doit compter 52 semaines exactement, soit un total de 364 jours seulement : « C'est ainsi qu'il est gravé sur les tables célestes et institué par elles. Il n'y a aucun dépassement en une année et d'année en année. » (*Jubilés* 6, 31)

L'année est divisée en quatre saisons de 13 semaines chacune. Il faut ajouter, chaque trimestre, un jour intercalaire pour obtenir les 91 jours ou 13 semaines qui constituent la saison ($91 \times 4 = 364$ jours). Les premiers jours de chaque saison sont des jours de souvenir : « Le début du premier mois, le début du quatrième, le début du septième et le début du dixième sont des jours à commémorer. » (6, 23)

« Il ne fait pas de doute, écrit Annie Jaubert, que ce comput de 364 jours exactement divisible par sept, avec quatre saisons de 13 semaines, est destiné à mettre en valeur les jours de la

semaine. C'est-à-dire que les fêtes liturgiques tomberont d'année en année le même jour de la semaine. C'est là un trait essentiel.² »

Le calendrier de Qumrân

Les chiffres romains désignent les mois : toujours nommés par leur numéro dans le livre des *Jubilés*, en opposition avec le calendrier officiel : I, IV, VII et X sont le premier mois de chaque trimestre, soit les premier, quatrième, septième et dixième mois de l'année ; II, V, VIII, XI sont le deuxième mois de chaque trimestre, et ainsi de suite... Le premier jour de la semaine est le mercredi parce que les astres ont été créés le quatrième jour (Genèse 1, 14-19), et depuis lors les astres règlent le cours du temps : les jours, les mois et le cycle des fêtes.

	I. IV. VII. X	II. V. VIII. XI	III. VI. IX. XII
Mercredi	1 8 15 22 29	6 13 20 27	4 11 18 25
Jeudi	2 9 16 23 30	7 14 21 28	5 12 19 26
Vendredi	3 10 17 24	1 8 15 22 29	6 13 20 27
Samedi	4 11 18 25	2 9 16 23 30	7 14 21 28
Dimanche	5 12 19 26	3 10 17 24	1 8 15 22 29
Lundi	6 13 20 27	4 11 18 25	2 9 16 23 30
Mardi	7 14 21 28	5 12 19 26	3 10 17 24 31

Selon ce calendrier, les fêtes liturgiques tombent toujours, d'année en année, le même jour de la semaine :

<i>Pâque</i>	15 / I	MERCREDI			
<i>Fête des Semaines</i> (Pentecôte)	15 / III	DIMANCHE			
<i>Jour des Expiations</i>	10 / VII	VENDREDI			
<i>Fête des Tabernacles</i>	15 / VII	MERCREDI			
<i>Début (1er jour) de chaque mois :</i>					
	1 / I	1 / IV	1 / VII	1 / X	MERCREDI
	1 / II	1 / V	1 / VIII	1 / XI	VENDREDI
	1 / III	1 / VI	1 / IX	1 / XII	DIMANCHE

Après avoir dressé ce tableau, Annie Jaubert observe que « les jours de la semaine mis en relief par le calendrier liturgique des *Jubilés* sont *mercredi*, *vendredi*, *dimanche*, avec prépondérance du mercredi comme étant le jour de la Pâque, de la fête des Tabernacles et de son octave (22 / VII), des quatre débuts de trimestre qui sont les quatre grands jours de souvenir », selon le texte que nous avons cité plus haut (*Jubilés* 6, 23). Or, les fragments découverts dans la grotte 4 prouvent que tel était bien le calendrier sacré suivi à Qumrân. Ils indiquent les jours de la semaine où se célèbrent les fêtes liturgiques ; et « ces jours sont ceux du calendrier ci-dessus. Le sacrifice de la Pâque est assigné au *mardi*, puisque la manducation de la Pâque se fait le 14 au soir.³ »

De la liturgie essénienne à la liturgie chrétienne.

Or, mercredi, vendredi et dimanche étaient les jours liturgiques de la communauté chrétienne primitive. Les mercredis et vendredis sont jours de jeûne : « Que vos jeûnes n'aient pas lieu en même temps que ceux des hypocrites, lisons-nous dans la *Didachè*. Ils jeûnent en effet le lundi et le jeudi ; pour vous, jeûnez le mercredi et le vendredi.⁴ » (8, 1)

« Le plus ancien “calendrier” chrétien se caractérise donc par une polémique à l'encontre des “hypocrites” – les pharisiens ! (Matthieu 14, 7 ; 23, 13-32) et cette polémique porte sur les jours de la semaine : « Les jours chrétiens sont le *mercredi* et le *vendredi*. Il faut ajouter le *dimanche*, attesté dans le Nouveau Testament lui-même comme le jour du Seigneur (Apoc. 1, 10) et jour de synaxe (Actes 20, 7). Mercredi, vendredi, dimanche,

(1) A. Jaubert, op. cit., p. 20. – (2) A. Jaubert, *La date de la Cène*, Gabalda 1957, p. 19. – (3) Ibid., p. 27-28. « Le chiffre de 364 jours est évidemment le chiffre divisible par sept le plus proche de l'année solaire ; c'est pourquoi on peut parler de calendrier solaire à propos du calendrier des *Jubilés*. Et telle est bien l'intention de l'auteur de se fier au soleil et non à la lune qui “arrive tous les ans dix jours trop tôt” (différence de 364 à 354). Mais si l'écart avec l'année solaire réelle est bien moins important dans le calendrier des *Jubilés* que dans le calendrier officiel, il existe pourtant, d'un jour et quart chaque année. » (Ibid., p. 19-20) Nous n'avons pas à entrer dans les conjectures auxquelles ont donné lieu les intercalations du calendrier des *Jubilés*. – (4) *La Didachè* (Doctrines) des Apôtres est un écrit chrétien rédigé en grec, daté de la première génération apostolique, entre 50 et 70 ap. J. - C. ; cf. CRC n° 289, p. 13.

d'accuser "les Juifs" d'avoir conduit le procès de Jésus en pleine illégalité, et de rejeter sur les Romains la responsabilité de son issue. Au moment de commettre le crime de déicide, comble d'iniquité, il fallait non seulement donner à la sentence une forme rigoureusement légale, mais encore lui assurer un caractère strictement juif : « Il fallait un jugement prononcé par les autorités légitimes, pris au nom de la Loi pour défendre la Loi. »

Or, « un procès de nuit n'a guère de chances d'être légal dans aucun pays civilisé, ni même un jugement rendu en un seul jour sans aucune enquête préalable »¹. Le Sanhédrin tint donc une première séance, de jour (Lc 22, 66), dans toutes les formes légales requises, avec longue audition de témoins. Finalement, c'est Jésus qui témoigna contre lui-même et signa son arrêt de mort en répondant à la question que lui posa le grand prêtre sous forme d'adjuration solennelle, question doublement mortelle :

« Tu es le Christ, le Fils du Béni ? »

— JE SUIS, dit Jésus. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel. » (Mc 14, 61-62 ; cf. Mt 26, 64-65)

Par cette déclaration, Jésus s'égalait à Dieu, s'attribuant le Nom divin révélé à Moïse : « Je suis » ('èhyèh) au désert de Madiân (Exode 3, 14) :

« "Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ?" Tous prononcèrent qu'il était passible de mort. Et quelques-uns se mirent à lui cracher au visage, à le gifler et à lui dire : "Fais le prophète !" Et les valets le bourrèrent de coups. » (Mc 14, 64-65 ; cf. Mt 26, 67-68)

Première scène d'outrages : « Christ, prophétise ! » (Mt 26, 68) Cette interpellation de Jésus par le vocatif « Christ » est unique dans les Évangiles. L'insulte répond à la déclaration que Jésus vient de faire au grand prêtre.

Deuxième nuit de prison.

Journée du jeudi :

condamné par le Sanhédrin, Jésus comparait devant Pilate.

« Le matin étant venu, ils tinrent un conseil contre Jésus afin de le mettre à mort. » (Mt 27, 1 et Mc 15, 1) Brève séance destinée à prononcer le verdict. Les chefs des juifs assument toute la responsabilité de la condamnation pour une raison impérative : une condamnation prononcée par les Romains n'aurait pas discrédité Jésus et ses disciples aux yeux du peuple. Elle en aurait plutôt fait des martyrs de la cause anti-romaine. Cependant, Jésus est aussitôt traîné devant Pilate. Pour rendre exécutoire la sentence de mort ? C'est en effet ce qu'ils prétendent. Pilate leur dit :

« "Prenez-le vous-même, et jugez-le selon votre loi !" Les Juifs donc lui dirent : "Il ne nous est pas permis de mettre à mort personne". » (Jn 18, 31)

Mais Annie Jaubert a su discerner la raison la plus profonde de ce recours à la juridiction romaine : « Jésus pouvait trouver des appuis dans des milieux qui avaient contact avec les Romains ; il mangeait avec les publicains ; il était entré en relation avec des centurions (Mt 8, 5) ; des païens désiraient le voir (Jn 12, 20). Il fallait couper court à des sympathies possibles, en compromettant l'autorité romaine.² » L'intervention de la femme de Pilate suggère même qu'il y eut des démarches pour tenter de sauver Jésus.

Saint Luc a mené son enquête en historien scrupuleux (Lc 1, 3), plus soucieux que Marc de l'exacte chronologie des événements. Il rapporte que Pilate, apprenant que Jésus était

Galiléen, tenta de se débarrasser de ce cas difficile en le renvoyant devant Hérode (Lc 23, 6-12). Pour les Juifs, contretemps imprévu. Peuple et chefs se dispersent. C'est l'intervalle que suppose aussi Matthieu relatant comment Judas, mordu par les remords s'en va trouver les grands prêtres et les anciens : « J'ai péché en livrant un sang innocent. » (Mt 27, 3-10)

Jésus ne daigne pas répondre un seul mot à Hérode qui le renvoie donc devant Pilate. Celui-ci convoque de nouveau les grands prêtres et les chefs du peuple (Luc 23, 13 ; cf. Mt 27, 17), discute avec la foule et, de guerre lasse, relâche enfin Barrabas.

Observons avec A. Jaubert que, « si versatile que soit l'opinion populaire, le récit acquiert plus de vraisemblance si les prêtres ont eu devant eux une journée au moins pour travailler le peuple et le gagner à leur cause »³. Pilate tente encore d'apitoyer ce peuple en faisant flageller Jésus (Jn 19, 1). Chose affreuse, dont nous lisons les stigmates sur le Saint Suaire de Turin avec une extraordinaire, une saisissante précision qu'aucune peinture, jamais, ne put égaler. Des pieds à la tête, rien n'est épargné : les marques du terrible *flagrum* romain, encore imprégnées de sérum de sang humain au témoignage des tests chimiques, constituent à elles seules une preuve sans réplique de l'authenticité de cette sainte Relique⁴.

Les piqûres du cuir chevelu, à leur tour, proclament la royauté messianique hautement revendiquée par Jésus devant Pilate, dont les soldats se moquèrent de cette cruelle façon (Jn 19, 2-3).

Finalement, Pilate rend son arrêt, ce jeudi vers midi : « C'était vers la sixième heure. » (Jn 19, 14) Ici, A. Jaubert bronche. Par une étonnante incohérence, elle assigne au vendredi ce verdict de Pilate, rendant par là toute sa force à l'apparente contradiction qui oppose l'horaire de Marc à celui de Jean. Et voilà anéanti tout le fruit de sa découverte. Mais elle se trompe.

Vendredi 7 avril 30 : Jésus crucifié.

La contradiction éclate en effet, à quelques pages de distance : « On s'est souvent étonné, note-t-elle, que Jésus soit mort seulement après trois heures en croix. Dans la chronologie proposée, il meurt après deux jours et demi de souffrances et six heures en croix.⁵ » C'est en effet ce qui résulte des données de Marc, prises à la lettre : « C'était la troisième heure quand ils le crucifièrent. » (Mc 15, 25) Mise en croix à 9 h du matin. « Quand vint la sixième heure, l'obscurité se fit sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure. » (Mc 15, 33) Ténèbres de midi à 3 heures (cf. Mt 27, 45-46 ; Lc 23, 44). C'est à 3 heures que « Jésus, jetant un grand cri, expira » (Mc 15, 34-37).

Quelques pages plus loin, une autre note anéantit tout ce solide acquis, sans même y prendre garde, croyant au contraire triompher encore une fois : « On voit combien la chronologie proposée, loin de sacrifier l'historicité de Jn 18, 28, met en lumière les divers temps indiqués par l'Évangile de Jean : "Avant la fête de Pâque" (mardi soir) ; ils refusent de se souiller "afin de manger la Pâque" (jeudi matin) ; "c'était la veille de la Pâque" (vendredi matin).⁶ » Cette dernière indication concerne la sentence prononcée par Pilate, au moment où celui-ci « amena Jésus dehors et le fit asseoir au tribunal, en un lieu dit le Dallage, en hébreu Gabbatha. Or c'était la Préparation de la Pâque ; c'était vers la sixième heure. » (Jn 19, 13-14) À cette heure-là, selon saint Marc, Jésus est déjà en croix depuis trois heures, et les ténèbres s'étendent « sur la terre entière » ; elles vont accompagner encore trois longues heures d'agonie.

(1) Ibid., p. 123. Annie Jaubert cite la Michna, au traité du *Sanhédrin*, en soulignant les clauses qui s'accordent, non pas avec la chronologie habituellement retenue pour le procès de Jésus, mais avec celle qu'elle propose : « Dans les causes capitales le jugement a lieu pendant le jour et le verdict doit être aussi rendu pendant le jour. Dans les causes non capitales le verdict d'acquiescement ou de condamnation peut être rendu le même jour ; dans les causes capitales, un verdict d'acquiescement peut être rendu le même jour, mais un verdict de condamnation ne peut pas l'être avant le jour suivant. C'est pourquoi des jugements ne peuvent avoir lieu la veille d'un sabbat ou la veille d'un jour de fête. » (Sanh. 4, 1) Ce texte constituerait à lui seul une preuve décisive en faveur de la chronologie longue, si l'on pouvait être sûr qu'il reflétait la juridiction du temps de Jésus. — (2) A. Jaubert, op. cit., p. 129. (3) Ibid., p. 118. — (4) B. Bonnet-Eymard, *Le Saint Suaire*, t. I, *preuve de la mort et de la résurrection du Christ*, p. 9, 71-73, 111-114, 147 ; t. II, *signe de contradiction*, p. 43, 50. (5) Ibid., p. 120, n. 4. — (6) Ibid., p. 127, n. 2.

CAÏPHE RETROUVÉ : C'EST BIEN LUI !

Étude parue dans le n° 288 de la Contre-Réforme Catholique au XX^e siècle, page 19.

À force de n'être jamais cité, ni en bonne ni en mauvaise part, on finirait par penser que personne ne nous lit ! Erreur ! Tenez : nous avons publié, il y a exactement un an, une étude sur le tombeau de Caïphe retrouvé à Jérusalem et parfaitement identifié par son ossuaire avec le nom de "Joseph bar (fils de) Caïphe" deux fois écrit dessus, et ses ossements enfermés dedans¹. Un an se passe. Aucun écho. Mais voici du nouveau. *Le monde de la Bible*, publie un article d'Émile Puech qui démarque le nôtre, point par point, mais sans le citer, jamais, et pour en prendre le contre-pied, systématiquement, depuis le titre dubitatif : "A-t-on redécouvert le tombeau du grand-prêtre Caïphe ?" — la réponse est négative, vous l'avez deviné —, jusqu'à la conclusion péremptoire : « Cette découverte ne paraît pas revêtir l'importance que voudrait lui attribuer l'excitation des premières informations.² » La phrase est tordue : comme si « l'excitation » était une personne, au moment où on attendrait une référence à ceux qui attribuent une « importance » excessive, au vu des « premières informations », à ce qui s'avère n'en avoir aucune, au vu des secondes.

Il faut comprendre que les « excités », c'est nous, nous qui avons divulgué les « premières informations ». Nous empruntons documentation et photographies à un magazine bimestriel de Jérusalem, rédigé en anglais, introuvable à Paris, que nous avons dû aller chercher à Jérusalem³. Depuis, le compte rendu exhaustif de la découverte a paru dans la revue *'Atiqôt* que publie le Service des Antiquités d'Israël⁴. La même équipe de savants israéliens qui avait fourni les « premières informations » les confirme par les "secondes". On voit bien, à les lire, que la trouvaille ne soulève pas l'enthousiasme à Jérusalem, loin de là. Le P^r David Flusser, de l'Académie israélienne des sciences et des lettres, donnait le ton par le titre de son premier article : « Pour enterrer Caïphe, non pour le louer ». C'est tout dire. Nous avons souligné, l'an dernier, l'honnêteté de ce savant, "Israélite sans détour" (Jn 1, 47). Elle n'a d'égal, il faut bien le dire, que la mauvaise foi du prêtre catholique, du CNRS.

Celui-ci accumule les « difficultés et objections » pour conclure catégoriquement que « ni la philologie, ni la phonétique, ni l'onomastique, ni l'histoire, ni les restes anthropologiques ne sont en faveur d'une telle identification ». Et point de référence à notre compte rendu qui démontre suffisamment le contraire. Pour le lecteur qui ne se reportera pas à la source que nous avons dite, la revue spécialisée *'Atiqôt*, journal des Antiquités d'Israël, rédigée en anglais et en hébreu, la question paraîtra réglée, sans autre examen.

C'est vrai qu'on n'a pas trouvé dans l'ossuaire la carte d'identité de Caïphe, ni aucune épitaphe du genre : « Ci-gît le grand prêtre qui a livré Jésus pour être crucifié. » Mais réclamer des « preuves irréfutables » (p. 45), c'est se moquer du public, ou bien n'avoir aucune notion de la méthode d'interprétation, nécessairement hypothétique, des données de l'archéologie.

Au demeurant, les « difficultés et objections » soulevées ne font pas un doute sérieux contre l'hypothèse la plus probable : les restes d'un homme de soixante ans, contenus dans l'ossuaire n° 6 marqué deux fois du nom de "Joseph bar (fils de) Caïphe", appartiennent au Caïphe de nos Évangiles, celui dont Flavius Josèphe nous apprend précisément qu'il s'appelait "Joseph".

« Comparé aux nombreux tombeaux de cette époque retrouvés dans les nécropoles tout autour de Jérusalem, objecte Puech, ce tombeau fait pâle figure et passe pour un monument informe, très grossièrement exécuté et non fini. » C'est vrai. « Cela est-il pensable, ajoute-t-il, pour le tombeau de Caïphe ? » Précisément oui. Cela s'accorde même fort bien avec l'humble condition de la famille, originaire de Beth Meqôshesh, un modeste village des environs de Jérusalem, dont toute la fortune vint du mariage de Joseph avec la fille d'Anne (Jn 18, 13), comme nous

l'avons rappelé en citant David Flusser⁵. Voilà donc une objection qui se retourne en notre faveur, surtout si l'on observe avec Ronny Reich que l'ossuaire n° 6 trouvé dans ce « tombeau bien trop fruste » est « l'un des ossuaires les plus admirablement décorés jamais découverts »⁶, ce qui s'accorde avec l'importance du personnage dont le nom est inscrit ici deux fois.

Puech s'en prend ensuite à la lecture de ce nom, « lecture contestable », selon lui. Au lieu de *Qayyafa* (Caïphe), il propose de lire *Qôppa, Qûfa* (panier, unité de valeur, singe, chas). Il se moque, me direz-vous. Du tout ! Cela s'appelle un "patronyme-sobriquet". La science d'un religieux, chercheur au CNRS, est vraiment quelque chose d'étonnant. Et ce n'est pas tout : il y a encore *Qêfa, Qaifa* (gelée de viande). À ce coup, voilà « l'excitation des premières informations » complètement retombée. Sur un ossuaire, "gelée de viande", c'est une trouvaille, non ?

Remarquez que Ronny Reich, dans son étude savante⁷, mentionne lui-même ces étymologies. Car il faut tout envisager. Mais toute la question est de savoir si ces "sobriquets" sont attestés comme "patronymes". Sur ce point, nous avons remarqué, l'an dernier, que les conclusions de Reich confirmaient celles de deux études antérieures à la découverte de l'ossuaire de Caïphe et de ses inscriptions, s'attachant à reconstituer l'histoire de la famille de Caïphe d'après les sources rabbiniques. L'une et l'autre aboutissent à faire du nom de "Caïphe" l'équivalent araméen du nom grec de "Cantheras" ou "Cathros", qui a pour étymologie *kithara*, "lyre". Cette fois, le "patronyme-sobriquet" est non seulement plausible, mais encore d'une riche signification : il exprime la tradition d'une famille de musiciens. Et l'obstruction de Puech n'en peut mais.

Pour en finir avec lui, remarquons qu'il emboîte le pas à ceux qu'il appelle "les édités", sans jamais les citer par leur nom, — les a-t-il bien lus ? on se prend à en douter —, au sujet de la monnaie trouvée dans le crâne d'une femme de plus de quarante ans : « Ce serait le tribut à payer à Charon, le passeur des âmes sur le Styx dans la mythologie grecque. » Totalement invraisemblable « dans le tombeau du grand prêtre sadducéen orthodoxe », tranche Puech. Nous en tombons d'accord. Mais il s'obstine à passer sous silence l'autre explication, qui s'impose encore davantage à la lecture du tableau récapitulatif de toutes les pièces découvertes dans des tombes juives à Jérusalem⁸. Plutôt que d'une "coutume païenne" sans autre attestation en Israël ni dans l'archéologie, ni dans la littérature, ces piécettes rappellent celles dont l'empreinte est visible sur le Suaire qui enveloppa le Corps du Christ dans la mort.

Sur le Saint Suaire, tout le monde peut voir l'empreinte de son avers sur la paupière droite de Jésus. Depuis que le Père Filas l'a identifiée en août 1979⁹, elle date la Relique du gouvernement de Ponce Pilate en Judée (29-36 ap. J.-C.). Cette façon de maintenir fermés les yeux des morts pour en retarder la corruption était une coutume juive qui a persisté jusqu'à nos jours. Mais ce qui est saisissant, c'est d'en recevoir le témoignage antique de l'insigne Relique de la Victime de Caïphe en même temps que de la tombe de Caïphe lui-même. Non pas « excitant » pour la vaine curiosité, mais enthousiasmant tant du point de vue de la foi que de celui de la science. Le Saint Suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1898) et la tombe de Caïphe (1990) ; les ossements de saint Pierre, retrouvés en 1942 au Vatican, identifiés en 1968 ; et la tombe de Marie, lieu de sa Dormition, vénérée de tradition immémoriale à Gethsémani, scientifiquement identifiée en 1972 ; la barque repêchée au fond du lac de Tibériade, témoin de la Guerre juive ; et les manuscrits chrétiens de la grotte 7 de Qumrân, toutes les découvertes archéologiques du XX^e siècle nous convoquent à l'unique grand drame de l'histoire universelle, pour le salut de tous.

FRÈRE BRUNO BONNET-EYMARD.

(1) Bruno Bonnet-Eymard, *Caïphe retrouvé*, CRC n° 279, janv. 1992, p. 53-56. — (2) Émile Puech, *A-t-on redécouvert le tombeau du grand prêtre Caïphe ?* "Le monde de la Bible", janv.-fév. 1993, n° 80, p. 42-47. — (3) Jérusalem Perspectives, juil.-oct. 1991, vol. 4, n° 4 et 5. — (4) *'Atiqôt*, XXI, Jérusalem 1992, p. 63-87. — (5) CRC n° 279, p. 55. (6) *Ibid.*, cité en légende de notre figure 5 ; pâle figure comparée à la magnifique photographie qui illustre l'article de Puech (op. cit., p. 45). — (7) Ronny Reich, *Ossuary inscriptions from the "Caïphas" tomb*, *'Atiqôt*, XXI, p. 75. — (8) Zvi Greenhut, *The "Caïphas" tomb in north Talpiyot, Jérusalem*, *'Atiqôt* XXI, p. 71. — (9) B. Bonnet-Eymard, *Le Saint Suaire*, t. I, p. 37-38, 54, 84-85, 143, 152-153 ; t. II, p. 36-39.

tendance actuelle de l'étude des apocryphes est plus prudente : ces textes reflètent différents courants de pensée qui existaient dans l'Église primitive. Les apocryphes de la Dormition ont été l'objet de nombreuses études au cours de ces dernières décennies. » Manns lui-même en a récolté le fruit dans une thèse fort pénétrante, soutenue à Rome en 1987¹. Il peut donc déclarer en connaissance de cause : « Une des conclusions qui semblent s'imposer est que l'original de ces textes, que nous ne possédons plus, pourrait remonter à la communauté judéo-chrétienne de Jérusalem. »²

ET LE SILENCE DES PÈRES ?

Le P. Bagatti répondait déjà à l'objection : « Les Pères ne firent pas mention de la tombe parce qu'elle était aux mains de ceux qu'ils considéraient, sinon comme hérétiques, du moins comme schismatiques. Un ostracisme égal frappa le Cénacle sur le mont Sion qui, pourtant, eut un grand rôle dans le christianisme primitif. Les luttes qui se développèrent entre chrétiens de l'une et de l'autre souche font comprendre les causes du silence et aussi de la destruction de ce qui n'était pas réputé orthodoxe. »³ Selon Frédéric Manns, « l'origine judéo-chrétienne du prototype des apocryphes de la Dormition pourrait expliquer en partie le silence de la Grande Église, qui ne voyait pas d'un bon œil l'Église de la Circoncision. Pour prouver cette affirmation, il suffira de dire que Jérôme ne dit pas un mot non plus sur l'Église de Nazareth ! Certains silences sont significatifs. »⁴ Celui d'Épiphane, par exemple, est un silence "polémique". Il ne parle pas de la tombe de Marie ni de son Assomption parce qu'il ne veut pas en parler. Dans le *Panarion*, ou « Pharmacie contre quatre-vingts hérésies », qui est une réfutation des hérésies citée d'ordinaire sous le titre d'*Hereses*, il déclare : « Si quelqu'un pense que je me trompe, qu'il parcoure les Écritures : il n'y trouvera ni que Marie soit morte, ni qu'elle ne soit pas morte, ni qu'elle ait été ensevelie, ni qu'elle ne l'ait pas été. »⁵ L'argument d'Épiphane était encore celui des modernes adversaires de la définition du dogme de l'Assomption. Le fait est que la tradition consignée dans l'apocryphe de la Dormition de Marie aboutit pourtant, malgré son exclusion du canon du Nouveau Testament, à cette définition par le magistère infaillible en 1950, après une longue carrière commencée il y a deux mille ans dans la communauté primitive de Jérusalem où il servait de texte liturgique lors des célébrations annuelles auprès du tombeau de Marie.

UNE TRADITION FONDÉE SUR LES APÔTRES.

Une des recensions latines de cet apocryphe se donne comme l'œuvre de « Méliton, serviteur du Christ, évêque de l'Église de Sardes » au II^e siècle, écrivant en sa qualité de disciple de Jean « à nos vénérables frères dans le Seigneur établis à Laodicée »⁶.

Dans son prologue, ce pseudo-Méliton affirme qu'« un certain Leucius, qui a eu avec nous des rapports avec les Apôtres [...] a raconté le passage de la bienheureuse Marie toujours Vierge, Mère de Dieu, d'une façon tellement impie qu'il est interdit dans l'Église de Dieu, non seulement de lire son livre, mais encore de l'écouter. » Le P. Bagatti observe que l'auteur anonyme se garde bien de dire quel était le récit

dénaturé par Leucius, et quelles étaient ses hérésies⁷. Mais il retient de ce texte que Leucius vécut au temps des Apôtres et donc « dans un temps très proche des événements qu'il raconte, alors que vivaient encore pas mal de gens qui avaient, directement ou indirectement, connu Marie, Mère de Jésus. Lui attribuer ce privilège unique, d'une importance exceptionnelle, son Assomption au Ciel en corps et en âme, pouvait paraître une gageure. Disons plutôt que ce document constitue pour nous le témoignage impressionnant de l'immense estime et vénération des premiers chrétiens envers la Vierge. » Disons mieux : il constitue pour nous l'attestation irrécusable du fait historique de l'Assomption de Marie, fournie par ceux qui en avaient été les témoins.

Nous en lirons le récit dans le texte grec tiré du Codex Vaticanus n° 982, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises pour le confronter aux données archéologiques. À Wenger qui l'a publié et traduit en 1955, il parut être le texte original, la « source vers laquelle nous achèment non seulement les variantes sans nombre du texte grec, mais encore les versions latines »⁸. Et de fait, les formules théologiques contenues dans ce manuscrit grec, d'inspiration et d'expression johanniques, étaient celles de l'Église mère de Jérusalem. Dans sa thèse, Manns définit ce texte grec comme « version brève » par rapport au texte éthiopien⁹. Il rappelle que « généralement la critique textuelle considère favorablement l'adage : *Versio brevior potior* ». Nous nous limiterons donc à l'étude de la version grecque courte, sauf à citer certaines précisions fournies par d'autres versions, en nous souvenant de cet autre principe important : une variante attestée par une seule version peut parfois être très ancienne.

LE RÉCIT DE LA DORMITION DE MARIE.

Le titre attribue à « saint Jean, le théologien et Évangéliste », un récit en deux parties : « Récit sur la Dormition de la très sainte Mère de Dieu » d'une part, et « Comment partit l'Immaculée Mère de Notre-Seigneur » d'autre part. Ce titre s'achève sur la formule liturgique par laquelle le lecteur demande la bénédiction du célébrant : « Seigneur, daignez bénir. »

Dans le corps du récit, nous distinguerons un prologue, cinq tableaux et un épilogue. Le texte est divisé par Wenger¹⁰ en paragraphes numérotés de 1 à 48. Les chiffres entre parenthèses renvoient à ces paragraphes.

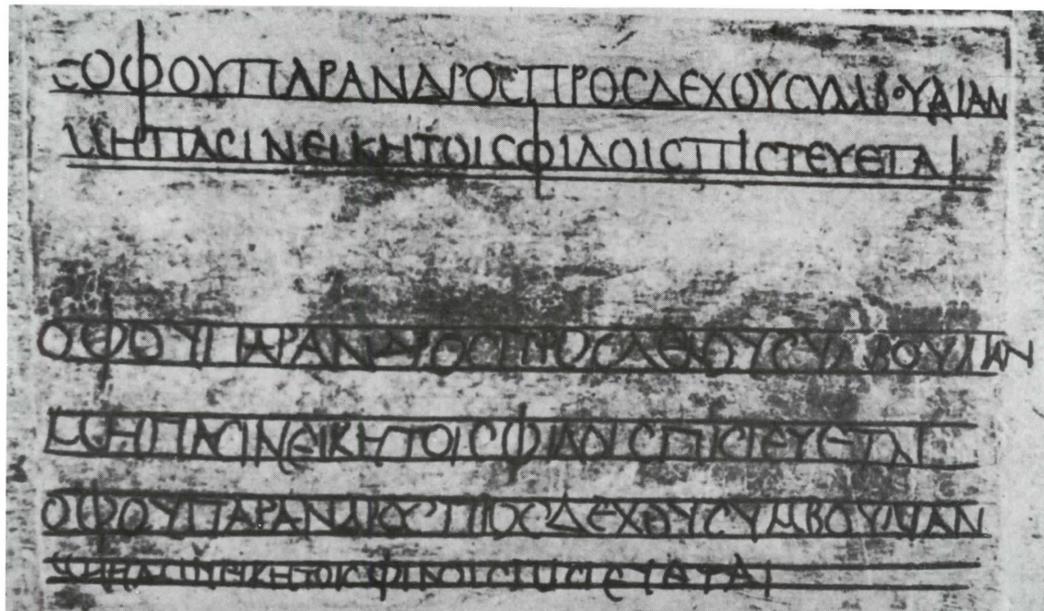
Prologue : Les grandeurs de Marie (1).

Le prologue célèbre l'excellence de Marie « Sainte et toujours Vierge et vraie Mère de notre vrai Dieu et Seigneur Jésus-Christ ». La grandeur de ses privilèges la place « au-dessus de tout discours, au-delà de toute pensée ».

1. Annonciation (2-8).

Le « grand Ange » vient à Marie pour lui annoncer : « Dans trois jours tu déposeras ton corps. » Il lui donne une palme de la part de « celui qui a planté le paradis » et lui annonce la venue des Apôtres : « Ils ne te quitteront plus jusqu'à ce qu'ils t'aient portée au lieu où tu seras dans la gloire. » Le texte éthiopien ajoute : « le lieu où tu étais auparavant » ; cette addition témoigne d'une croyance en la préexistence de Marie.

(1) Frédéric Manns, *Le récit de la Dormition de Marie (Vat. grec 1982). Contribution à l'étude des origines de l'exégèse chrétienne*, thèse de doctorat présentée à Mgr Giuseppe Segalla, Commission biblique pontificale, inédit. — (2) F. Manns, *Le tombeau de Marie : Éphèse ou Jérusalem ?* op. cit., p. 155. — (3) B. Bagatti, *La tombe de Marie à Gethsémani*, op. cit., p. 125. — (4) F. Manns, *Le tombeau de Marie...*, op. cit., p. 157. — (5) *Hereses* III 78, II cité par Manns (ibid.). — (6) F. Amiot, *Évangiles apocryphes*, Fayard, 1952, p. 43. — (7) B. Bagatti, *Le trépas de la Vierge d'après le texte de Leucius*, La Terre Sainte, août-septembre 1974, p. 209. — (8) A. Wenger, op. cit., p. 10. (9) Au moment où le P. Bagatti établissait l'authenticité de la tombe de Marie par ses fouilles à Gethsémani, le P. Victor Arras, autre franciscain, publiait une édition critique des manuscrits éthiopiens de la Dormition : *De Transitu Mariae. Apocrypha Aethiopice*, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, n° 342 (texte éthiopien) et 343 (traduction latine), Louvain, 1973. Dans son introduction, le P. Arras affirmait : « Dans son prologue au *Transitu Mariae*, le pseudo-Méliton affirme qu'un hérétique, du nom de Leucius, écrivit un récit de l'Assomption souillé de commentaires infâmes. Ce livre hérétique, que l'on croyait perdu, a été retrouvé en entier, conservé dans la version éthiopienne sous le titre *Livre des Funérailles*. » Selon Bagatti, « le Codex Vaticanus publié par le P. Wenger n'est pas autre chose qu'une partie de ce même ouvrage » (*Le trépas...*, op. cit., p. 208). — (10) Op. cit., p. 211-241.



Tablette de cire du II^e siècle après Jésus-Christ, reproduite par Hunger, op. cit., figure 2, d'après Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World*, Oxford, 1971, figure 4. Reproduite ici en négatif pour que les lettres, en réalité creusées dans la cire à l'aide d'un stylet, soient bien visibles et comparables à celles du 7Q5. Majuscules serrées les unes contre les autres sans séparation entre les mots, comme dans le 7Q5. En haut, les deux premières lignes sont écrites par le maître. En dessous, elles ont été recopiées deux fois par deux élèves différents.

papyrus. Dans ce même texte, écrit de la même main, se rencontrent des formes toujours différentes, plus ou moins dissemblables les unes des autres, pour une seule et même lettre. Dans les lignes "modèles" du maître, de telles déviations sont certes limitées, mais cependant présentes. » Exemple pris de différentes formes de l'*upsilon*, du *nu*, du *pi*, du *sigma*, Hunger poursuit : « Les différences sautent aux yeux en beaucoup d'endroits chez les élèves non exercés. Les lettres vacillent souvent, beaucoup de lettres sont serrées entre d'autres, la ligne de référence n'est pas respectée ; par là beaucoup de lettres dépassent largement en dessous, d'autres encore sont suspendues en l'air. »

Il en va exactement ainsi du "7Q5" : « Le scribeur a appris à l'école et s'applique à écrire consciencieusement, mais il est encore loin de l'aisance des textes littéraires, disons des papyrus évangéliques du II^e siècle, par exemple des papyrus de Jean P⁶⁶. On constate son application ; il pose lettre par lettre, en essayant de respecter à peu près aussi bien la verticale que la ligne de référence. »

En multipliant les comparaisons avec les papyrus vionnois bien connus de lui, le P^r Hunger établit en toute certitude la lecture du *nu* du mot *tôn* de la ligne 2 du "7Q5", point central de la controverse. « La largeur occupée par le *nu* de la ligne 4 ne doit plus nous déconcerter au vu des exemples présentés ci-dessus quant à une représentation variable de lettres identiques. »

Camille Focant persiste à objecter le *tau* de la ligne 3, qui oblige à lire *ti* au lieu de *di*[*aperasantes*]. Hunger répond : « Le remplacement des explosives fortes par des explosives faibles est largement répandu et n'est pas exceptionnel, même dans les papyrus bibliques. » Exemples et cliché à l'appui. Thiede remarque finement : « Le *tau* qui a pris la place du *delta* est non seulement un changement de son souvent constaté, mais encore il indique l'origine du jeune copiste. Celui-ci était des environs de Jérusalem. » Cette prononciation était en effet familière aux habitants de Jérusalem au temps de Jésus puisqu'on lit, sur la stèle qui interdisait l'entrée du Temple aux étrangers, *truphakton* au lieu de *druphakton* : « limite ».

Focant minimise la signification du "paragraphos" : intervalle de la valeur de deux lettres, ligne 3, devant la conjonction de coordination KAI, « et », correspondant précisément à la coupure entre les versets 52 et 53 de Marc 6. Hunger en souligne au contraire l'importance « pour la

référence à Marc dont l'Évangile présente le plus grand nombre de tels espaces devant KAI en début de phrase et plus spécialement en début de verset. J'en ai dénombré environ quatre cents. »

DEUX POIDS, DEUX MESURES.

Carsten Peter Thiede, le professeur luthérien de Wuppertal, a fait remarquer que les PP. Benoit et Boismard avaient employé deux poids et deux mesures dans l'identification des fragments de manuscrits grecs découverts dans la grotte 7. Parce qu'ils ont pu identifier 7Q1 et 7Q2 comme appartenant indubitablement à l'Ancien Testament, personne n'a fait la moindre objection : « Les deux identifications sont, jusqu'à ce jour, citées sans critique dans tous les commentaires relatifs au texte de la Septante. »¹ Mais dès que le Père O'Callaghan a proposé le Nouveau Testament pour les autres fragments, quelle levée de boucliers !

Pourtant, en comparaison du 7Q5, les difficultés présentées par le texte du 7Q1, identifié avec Exode 28, 4-7, « ne sont nullement moindres, sont même pour partie plus grandes et pour partie identiques » : différences parfois considérables avec le texte des Septante, omissions et compléments postulés par la stichométrie. « Il n'en va pas mieux avec le fragment 7Q2, identifié conjointement par Boismard et Benoit comme étant la Lettre de Jérémie (Baruch 6, 43-44). » Même nombre de lignes que le 7Q5, et seulement deux lettres de plus. Deux mots entiers seulement, guère significatifs : *oun*, « donc », et *autous*, « eux ». « Somme toute, pour arriver à un texte intelligible, Benoit et Boismard doivent, ligne 4, lire un *têta* après *autous*. Les restes visibles de la lettre correspondent cependant, comme les deux auteurs le remarquent également, au moins aussi bien à un *epsilon*. Contrairement au fragment de Marc "7Q5", qui présente pour les lettres discutées des possibilités de comparaison significatives, aucune comparaison possible dans 7Q2 : point de *têta* ni d'*epsilon*. Benoit et Boismard ont donc employé cette méthode de se décider pour l'une des lectures potentielles et de poids équivalent, simplement pour en arriver à une identification. C'est évidemment un procédé légitime. Cependant il doit rester légitime quand par la suite il aboutit à identifier des textes du Nouveau Testament. »

Il va de soi, en effet, comme le rappelle Hunger, que « celui qui récuse le déchiffrement raisonné d'un texte et son identification, devrait se sentir obligé de proposer une

(1) Carsten Peter Thiede, « Questions papyrologiques relatives au 7Q5 considéré dans l'environnement des manuscrits antiques », *ibid.*, p. 57-72.

P⁵² : UNE VERSION “ORIGINALE” DU QUATRIÈME ÉVANGILE ?

En 1935, le papyrologue britannique Colin H. Roberts édita ce petit fragment de papyrus (8,9 × 6 cm), trouvé en Égypte et appartenant à la Bibliothèque universitaire John Rylands de Manchester. Il identifia facilement le texte : au début de la ligne 1, *recto*, on lit *ioudai[oi]*, « juifs » ; fin de la ligne 2, *verso*, *mart[uresô]*, « témoi[gnér] » ; en dessous, ligne 3, *alêthe[ias]*, « véri[té] » ; ces bribes évoquent immédiatement l’Évangile de saint Jean. Identification et datation (125 ap. J.-C.) furent acceptées dans l’enthousiasme général. P⁵² était le plus ancien manuscrit du Nouveau Testament connu à cette époque. Aujourd’hui, nous savons que le Codex paulinien P⁴⁶ et le codex de l’Évangile de saint Jean P⁶⁶ (voyez notre page 7) sont de la fin du premier siècle. Avec le 7Q5 et le 7Q4, nous avons là une famille de manuscrits qui témoignent immédiatement des “originaux”.

recto (Jn 18, 31-33)

les Juifs : « Il ne nous est pas permis de mettre à mort quelqu’un », ³² afin que la parole de Jésus s’accomplît qu’il avait dite, signifiant de quelle mort il devait mourir. ³³ Entra alors de nouveau dans le Prétoire Pilate et il appela Jésus et lui dit : « Tu es le Roi des Juifs ? » Jésus répondit : « Est-ce de toi-même que tu

οι ιουδαι[οι] ημε[ιν ουκ εξεστιν αποκτειναι]
ουδενα ινα ο λ[ογος του Ιησου πληρωθη ον ει]
πεν σημαινω [ν ποιω θανατω ημελλεν απο]
θνησκειν ις [ηλθεν ουν παλιν εις το πραιτω]
ριον ο πι[ιλατος και εφωνησεν τον Ιησουν]
και ειπ[εν αυτω συ ει ο βασιλευς των ιου]
[δαιω]ν απεκριθη Ιησους απο σεαυτου συ

verso (Jn 18, 37-38)

« Je suis Roi. Moi pour cela je suis né et je suis venu dans le monde afin de témoigner de la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. » ³⁸ Dit à lui Pilate : « Qu’est-ce que la vérité ? » Et cela dit, de nouveau il sortit vers les Juifs et il leur dit : « Moi, aucun

La ligne 2 du *verso* est trop longue : il faut omettre *eis touto*.

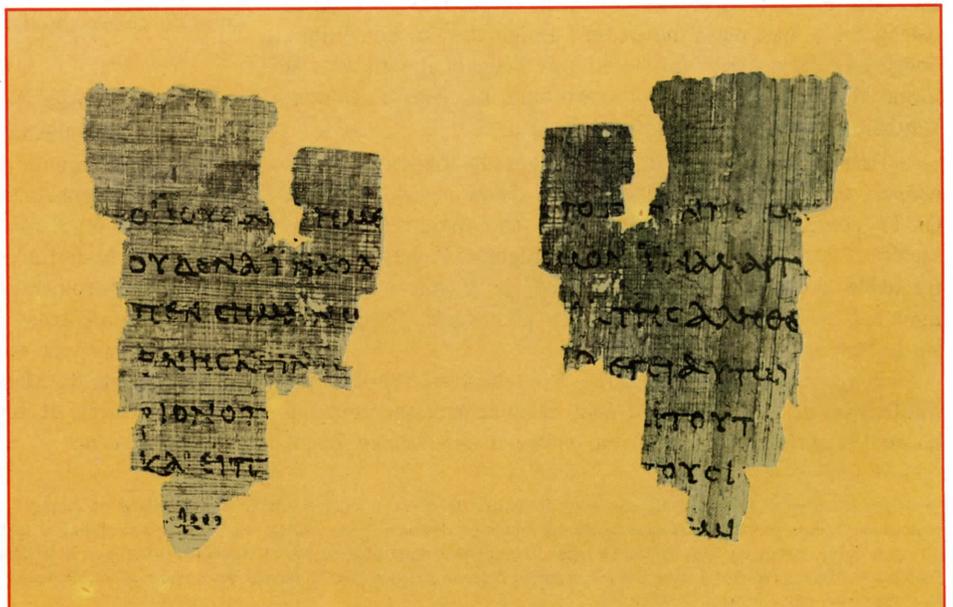
[λευς ειμι εγω εις του]το γε[γ]εν[η]μα
[και(εις τουτο)εληλυθα εις τον κο]σμον ινα μαρτη[υ]
[ρησω τη αληθεια πας ο ων εκ] της αληθε[ι]
[ας ακουει μου της φωνης] λεγει αυτω
[ο πιλατος τι εστιν αληθεια κα]ι τουτ[ο]
[ειπων παλιν εξηλθεν προς τ]ους ι[ου]
[δαιους και λεγει αυτοις εγω ουδ] εμι [αν]

recto (Jn 18, 31-33)

verso (Jn 18, 37-38)

Thiede a étudié attentivement ce fragment, à des fins de comparaison avec les manuscrits de la septième grotte de Qumrân. Il lui a consacré le chapitre II de son ouvrage *Qumrân et les Évangiles*, p. 21-36. Intelligente initiation du lecteur à la papyrologie, qui rendra ensuite accessible, et pleine d’agrément, l’identification du 7Q5 et du 7Q4.

« Que l’on se procure une copie du texte grec intégral et les terminaisons manquantes ne tardent pas à venir s’ajouter. » En notant la relation entre le texte du *recto* qui provient manifestement de ce qui constituait le côté supérieur gauche de la page, et le texte du *verso* qui provient du côté supérieur droit, on peut calculer la taille de la page originale : 18 lignes de 30 caractères en moyenne, écrites sur une page de format 21,5 × 20 cm. L’Évangile complet devait compter 130 p. Un “codex” commode.



LITURGIE JUIVE ET LITURGIE CHRÉTIENNE

Note critique scientifique sur le CEC

Étude parue dans le n° 289 de fév. 1993 de la *Contre-Réforme Catholique au XX^e siècle*, p. 11 à 14.

« *Liturgie juive et liturgie chrétienne.* Une meilleure connaissance de la foi et de la vie religieuse du peuple juif, telles qu'elles sont professées et vécues encore maintenant, peut aider à mieux comprendre certains aspects de la liturgie chrétienne. Pour les juifs et pour les chrétiens l'Écriture Sainte est une part essentielle de leurs liturgies : pour la proclamation de la Parole de Dieu, la réponse à cette Parole, la prière de louange et d'intercession pour les vivants et les morts, le recours à la miséricorde divine. La liturgie de la Parole, dans sa structure propre, trouve son origine dans la prière juive. La prière des Heures et autres textes et formulaires liturgiques y ont leurs parallèles, ainsi que les formules mêmes de nos prières les plus vénérables, dont le Pater. Les prières eucharistiques s'inspirent aussi de modèles de la tradition juive. Le rapport entre liturgie juive et liturgie chrétienne, mais aussi la différence de leurs contenus, sont particulièrement visibles dans les grandes fêtes de l'année liturgique, comme la Pâque. Les chrétiens et les juifs célèbrent la Pâque : Pâque de l'histoire, tendue vers l'avenir chez les juifs ; Pâque accomplie dans la mort et la Résurrection du Christ chez les chrétiens, bien que toujours en attente de la consommation définitive. » (Catéchisme de l'Église catholique, n° 1096)

Chacune des affirmations, chaque terme de ce texte ont été soigneusement pesés, dans une intention manifeste de dialogue, d'ouverture, d'amitié judéo-chrétienne. Cependant, il est à craindre qu'il ne contente ni les juifs, ni les chrétiens, chacun des points allégués comme base de rapprochement s'avérant plutôt pomme de discorde, du moins si l'on dépasse une considération superficielle des choses pour se livrer à un examen sérieux, scientifique. Nous ne pouvons ici que prendre date sur cette vaste question, en vue d'un travail exhaustif.

L'ÉCRITURE SAINTE

« Pour les juifs et pour les chrétiens l'Écriture Sainte est une part essentielle de leurs liturgies. » Telle est précisément la raison de leur mésentente, depuis deux mille ans. Pour les chrétiens « l'Écriture Sainte » englobe les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pour les juifs l'Ancien Testament seul est « Écriture Sainte ». Et encore, à l'exclusion des livres qui nous sont parvenus seulement en grec : Baruch, Tobie, Judith, 1^{er} et 2^e livre des Macchabées, Sagesse, Ecclésiastique (ou Siracide), et les sections grecques des livres d'Esther et de Daniel. Ces livres, appelés *deutérocannoniques* par les catholiques, sont considérés comme apocryphes par les juifs et les protestants¹.

Pour être tout à fait franc, le rédacteur aurait donc dû écrire : « Pour les juifs et pour les chrétiens, l'**Ancien Testament** est une part essentielle de leurs liturgies. » Mais une telle proposition n'était acceptable ni aux juifs qui refusent le qualificatif d'"Ancien", ni aux chrétiens qui ne considèrent pas l'Ancien Testament comme "essentiel" : « Car la Loi fut donnée par Moïse ; la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » (Jn 1, 17)

LITURGIE DE LA PAROLE

« La liturgie de la Parole, dans sa structure propre, trouve son origine dans la prière juive. » C'est vrai. Cette « structure » est celle de la première partie de la messe : « proclamation de la Parole de Dieu » par des lectures d'« Écriture Sainte » suivies de leur explication ou *homélie*. Tel était déjà l'ordre des cérémonies à la synagogue lorsque Jésus y entra « selon sa coutume le jour du Sabbat » (Lc 4, 16), y faisant la lecture d'un passage d'Isaïe et son commentaire : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles cette Écriture. » (Lc 4, 21)

Mais en donnant ces explications, je commets un impair irréparable, capable de faire échouer le rapprochement judéo-chrétien esquissé par le CEC. Car c'est précisément lors de cette « liturgie de la Parole » à la synagogue de Nazareth que

« trouve son origine » ce qui sépare « encore maintenant » les juifs et les chrétiens : « N'est-ce point là le fils de Joseph ? » demandèrent certains juifs (Lc 4, 2). Et lui, prévoyant leur endurcissement, déclara « qu'aucun prophète n'est agréé dans sa patrie ». Il annonça qu'un jour Israël, la nation choisie, serait délaissée par Dieu au profit des nations étrangères. Fureur des autres qui veulent le précipiter du haut de la falaise (Lc 4, 28-30). « Tragique méprise »² !

L'étonnant est que la « tragique méprise » dure encore, « encore maintenant ». Après les miracles éclatants de la vie publique de Jésus, les miracles cosmiques de sa mort, après sa résurrection attestée par les gardes qu'ils avaient placés au sépulcre, les juifs se « méprirent » encore pendant quarante ans « tragiquement », jusqu'à la destruction de Jérusalem survenue dans les temps et de la manière qu'avait annoncés Jésus-Christ. À cette catastrophe une secte survécut : celle des pharisiens. Ils s'obstinèrent. Il ne s'agit plus alors de « tragique méprise », mais de contre-pied systématique, au point que, pour « une meilleure connaissance de la foi et de la vie religieuse du peuple juif, telles qu'elles sont professées et vécues encore maintenant », il faut renverser la proposition énoncée par le CEC : la liturgie synagogale trouve son origine dans la liturgie chrétienne, qu'elle s'efforce de contrefaire en tous points. Je ne prendrai qu'un seul exemple, au centre même de la liturgie synagogale.

LE CULTE DE LA LOI.

Au lendemain de la prise de Jérusalem, Vespasien affecta Lydda pour résidence aux pharisiens. Elle devint le centre d'une florissante école de scribes, illustrée, à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle, par des Tannaïtes comme Rabbi Eliézer et Rabbi Aqiba. L'ancien membre du sanhédrin Johanan Ben Zakkai s'établit à Jamnia, ou Jabné, où il continua son enseignement, entouré de ses disciples. Il mourut entre 80 et 85. Son successeur, Gamaliel II, organisa le culte synagogal et lui donna la forme qui s'est maintenue jusqu'à « encore maintenant », centrée sur la lecture de la Torah et des Prophètes, suivie de l'homélie, où s'illustra une première génération de docteurs, celle des Tannaïtes³.

C'est un culte rendu aux rouleaux de parchemin qui contiennent le texte de la Loi de Moïse, de la Torah, et aux morceaux de bois autour desquels ils sont enroulés. Enveloppés dans des linges et enfermés dans des étuis ornés de pierres précieuses et plaqués d'argent, les rouleaux sont conservés dans un tabernacle richement sculpté, enchâssé dans le mur de la synagogue qui regarde Jérusalem. Un rideau, que l'on change selon les fêtes,

(1) Ils ont été exclus de « l'Écriture Sainte » par les juifs de Palestine, au synode de Jamnia (90 ap. J.-C.), précisément à l'encontre des chrétiens qui utilisaient le texte grec en usage dans la Diaspora sans polémique, ni définitions. – (2) CEC, n° 591 ; cf. CRC n° 287, p. 10. – (3) On appelle *Aggadah* le contenu de la prédication homilétique délivrée par les rabbins après la lecture de l'Écriture sainte à la synagogue, les sabbats et jours de fête. Immense littérature, connue de quelques rares spécialistes. Moïse y devient le bon pasteur, l'agneau de Dieu, le Serviteur souffrant d'Isaïe 53 qui efface les péchés d'Israël par sa sainte mort dans le désert. Sa naissance est annoncée par un songe d'Amram son père, ou de Pharaon. Ce dernier est saisi de crainte et tout son entourage avec lui. Il consulte ses